



**GUIDE SERVICES
À LA FERME-
COVID-19** 

AQINAC

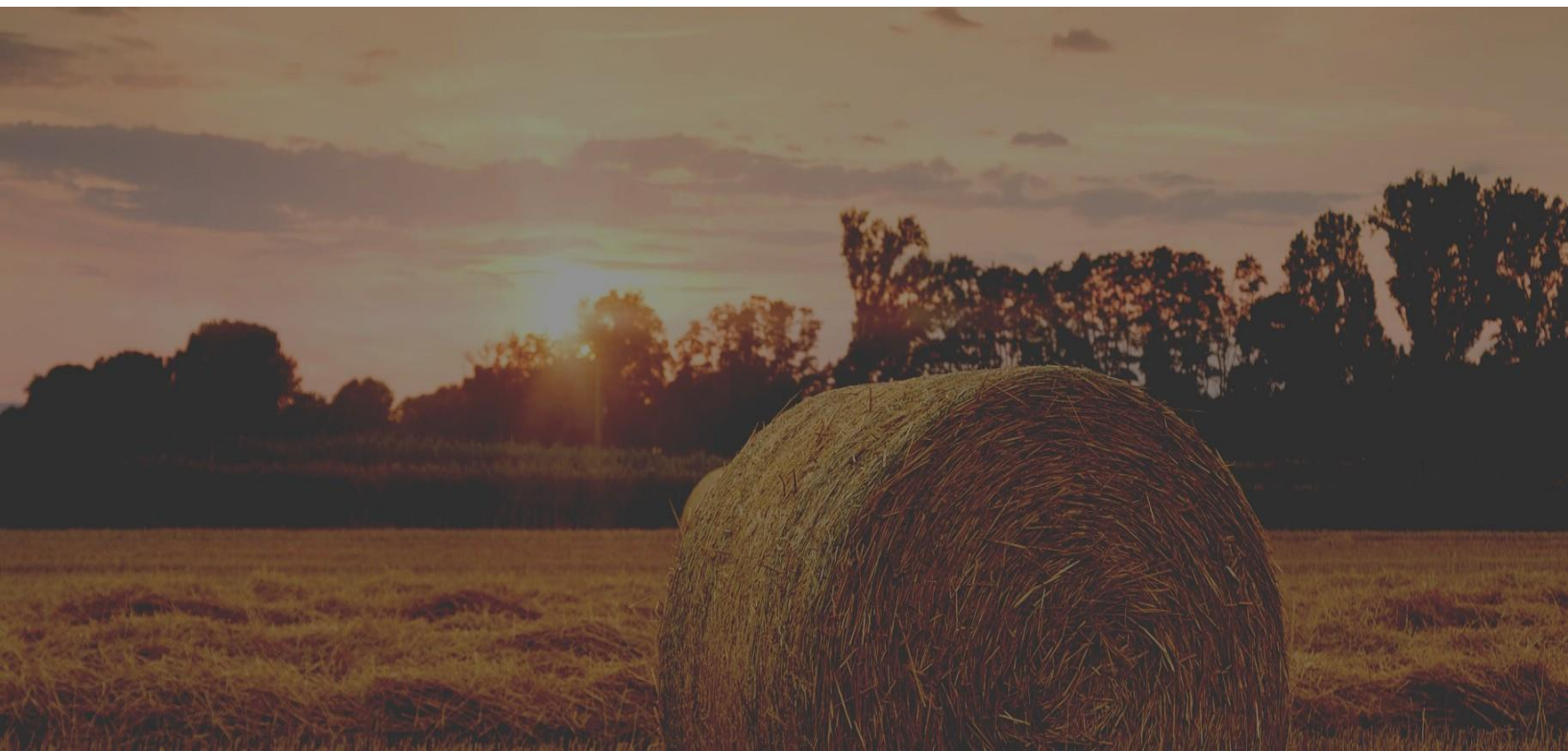
Association québécoise des industries
de nutrition animale et céréalière

 **VOTRE
PARTENAIRE
EN ACTION**

TABLE DES MATIÈRES

<u>PRÉSENTATION DU GUIDE</u>	3
<u>LES RECOMMANDATIONS</u>	3
<u>CONCLUSION</u>	4

« Veuillez noter qu’il s’agit d’un document de recommandations non dissuasif basé sur les recommandations de la CNESST et de la direction de la santé publique, qui a pour objectif d’établir des bases pour vous accompagner dans vos pratiques de services à la ferme. Ce document est inspiré d’un travail conjoint de la filière laitière et des Producteurs de lait du Québec (PLQ) que nous avons voulu adapter à l’ensemble des productions. »





PRÉSENTATION DU GUIDE

La pandémie de Covid-19 est une situation sans précédent qui a mené les autorités de la santé publique à prendre des mesures extraordinaires pour contrôler la propagation du virus.

Il est important, avec la reprise des activités, que les employés, employeurs et autres acteurs du secteur puissent continuer de travailler dans un milieu sécuritaire.

À la suite des différentes recommandations publiées pour le secteur agricole, voici un guide présentant les normes à respecter pour limiter le plus possible la propagation de la COVID-19, dans un contexte de services-conseils.

LES RECOMMANDATIONS

- Prioriser le service-conseil via un moyen technologique (téléphone, plateforme de vidéoconférence, etc.).
- S'il est nécessaire de se rendre sur place, s'assurer de prendre rendez-vous avec le producteur.
- Respecter la distance de 2 mètres avec le client lors de la livraison d'intrant. Il est important qu'une livraison se fasse à l'extérieur des bâtiments de l'entreprise.
- Suivre les normes sanitaires.

CNESST - Guide normes sanitaires

Si une visite chez le producteur est nécessaire, il faut :

S'assurer que le client et l'intervenant ne présentent aucun symptôme de la COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat) et qu'ils n'aient pas été en contact avec une personne atteinte du virus avant de s'y rendre.

Producteur :

- S'assurer qu'un seul intervenant est présent à la fois;
- Dans la mesure du possible, être maximum deux personnes dans l'établissement lors du rendez-vous.

Intervenant :

- S'assurer d'avoir un rendez-vous avant de se rendre chez le producteur;
- Limiter le nombre de fermes visitées dans une journée.

Lors de la visite, les intervenants et les producteurs doivent :

Laver leurs mains

- Vous devrez obligatoirement vous laver les mains à l'eau tiède courante et avec du savon pendant 20 secondes ou utiliser un désinfectant à base d'alcool.
 - À votre arrivée ;
 - À votre départ.

Respecter l'étiquette respiratoire

- Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras lorsque vous toussiez ou éternuez afin de réduire la propagation des germes;
- Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les dès que possible;
- Lavez-vous les mains par la suite.

Appliquer les mesures de distanciation physique

- Appliquez la distanciation physique de deux mètres;
- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main et les accolades;
- Si la distance de deux mètres est impossible à respecter, le port du masque ou d'un couvre-visage est fortement recommandé.

Maintenir des mesures d'hygiène avec les outils, équipements et les surfaces fréquemment touchés

- Ne partagez pas vos accessoires et équipements professionnels;
- Désinfectez toutes surfaces qui peuvent avoir été en contact avec le client;
- Suivre la procédure de nettoyage qui est recommandée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

[INSPQ - Procédure de nettoyage](#)

Il est important de continuer de respecter les normes de biosécurité qui sont déjà en place dans l'ensemble des productions.

CONCLUSION

Le début du déconfinement ne veut pas dire qu'il faut baisser les bras et réduire les mesures de protection. Ces recommandations pourraient changer selon les directives gouvernementales et l'évolution de la COVID-19 dans la population.

Pour plus d'informations, consultez la trousse d'outils pour le secteur agricole :

[CNESST - Trousse d'outils secteur agricole](#)

Consultez la plateforme AQINAC pour des actualités mise à jour quotidiennement :

[Secteur laitier - Reprise graduelle](#)

[Protocole analyse des aliments sans contacts](#)